

## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2021 • Elfte Sitzung • 18.03.21 • 08h15 • 20.4574

Conseil des Etats • Session de printemps 2021 • Onzième séance • 18.03.21 • 08h15 • 20.4574



20.4574

Motion Gapany Johanna. Sozialversicherungsschutz für Bauernfamilien. Risikovorsorge für auf dem Betrieb arbeitende Ehepartnerinnen und Ehepartner

Motion Gapany Johanna.
Couverture sociale des familles paysannes. Prévenir les risques pour le conjoint travaillant sur l'exploitation

Ordnungsantrag - Motion d'ordre

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 18.03.21 (ORDNUNGSANTRAG - MOTION D'ORDRE)

Ordnungsantrag Français

Zuweisung der Motion 20.4574 an die zuständige Kommission zur Vorprüfung.

Motion d'ordre Français

Transmettre la motion 20.4574 à la commission compétente pour examen préalable.

**Français** Olivier (RL, VD): Mme Gapany reprend un point qui était dans le projet PA 22 plus. J'ai constaté que ce projet a malheureusement été rejeté, tant par notre conseil que par le Conseil national. Certes, ce thème est important. Mais d'autres thèmes le sont aussi du fait de ce rejet, et il est bien que la commission compétente se penche sur le thème soulevé par Mme Gapany, mais aussi sur d'autres thèmes ayant fait l'objet d'un accord implicite.

Je demande donc que la commission compétente puisse traiter cette thématique et l'élargisse.

**Gapany** Johanna (RL, FR): Vu la suspension du projet PA 22 plus par le Conseil national et l'avis du Conseil fédéral dans lequel il se déclare disposé à soumettre un projet aux chambres traitant uniquement de l'amélioration de la couverture sociale, la proposition de notre collègue Français me convient parfaitement. Je pense que c'est effectivement la meilleure voie à suivre pour proposer dans les meilleurs délais une solution efficace aux personnes qui sont concernées malgré la suspension du projet PA 22 plus. Je remercie M. Français de sa motion d'ordre et vous invite à l'accepter.

Angenommen gemäss Ordnungsantrag Français Adopté selon la motion d'ordre Français

25.08.2021

1/1